

PCB : Lettre vidéo ouverte à l'ex-pape Benoît XVI pour l'annulation de la béatification non valable de Jean-Paul II



Par le Patriarcat Catholique Byzantin

Benoît XVI, ex-pape,

Monastère Mater Ecclesiae,

Vatican, Italie.

Votre Sainteté,

Les médias ont actuellement lancé une campagne blessante contre vous. Nous ne voulons pas commenter ce problème ici. Nous nous adressons à vous en relation avec une autre question, à savoir la question de la béatification non valable du pape Jean-Paul II, béatification que vous avez déclarée le 1^{er} mai 2011.

Au nom de tous les catholiques sincères, nous vous demandons de révoquer cette béatification non valable.

Jean-Paul II n'est ni saint, ni béni ; au contraire, il est expulsé de l'église parce qu'il a commis des crimes contre l'Église beaucoup plus sévères que ce qui avait été commis par le pape Honorius I, qui fut excommunié à titre posthume.

Les raisons de la non-validité de cette béatification :

1) Avec le nouveau code datant de 1983, Jean-Paul II a reçu des francs-maçons dans l'Église, francs-maçons qui contrôlent pleinement le Vatican via Bergoglio.

2) En 1986, Jean-Paul II ouvrit la porte du syncrétisme avec le paganisme, à Assise. Il renia donc le premier commandement, et apporta une malédiction sur lui-même. Il promut une anti-mission au lieu de la mission, c'est-à-dire l'invasion du paganisme dans l'Église par le biais d'un dialogue

interférentiel.

3) Jean-Paul II est resté silencieux sur la pédophilie. Le fruit empoisonné de ceci est, entre autres, un réseau homosexuel installé aux plus hautes fonctions de l'Église.

4) Jean-Paul II est resté silencieux sur les hérésies du néo-modernisme qui se sont propagées en masse via la pseudo-science historico-critique en théologie. Cette pseudo-science place, de façon trompeuse, la résurrection historique et réelle du Christ ainsi que tous les miracles de la Bible dans le domaine des symboles et des mythes ! Son silence à ce propos et sa négligence à punir la propagation de ces hérésies constituent un crime grave commis contre l'Église.

5) Jean-Paul II était obligé de condamner l'esprit de formulations ambiguës et hérétiques, esprit qui agissait via les documents du concile de Vatican II. Mais il fit exactement le contraire. Il pava ainsi la voie pour que Bergoglio accomplisse la rupture catastrophique de l'Église catholique.

En dépit de nombreux avertissements, vous avez déclaré que Jean-Paul II était béni, et vous avez donc approuvé et sanctifié son chemin du suicide spirituel de l'Église et l'avez défini comme un exemple à suivre ! Pour cette raison, la punition la plus sévère – l'anathème de Dieu – est tombée sur vous. De plus, le même jour, le 1^{er} mai 2011, vous avez également attiré une malédiction sur l'Église. Bergoglio, qui a ensuite déclaré que Jean Paul II est un saint, amène cette malédiction à son achèvement.

Veillez supprimer la malédiction que vous avez placée sur l'Église et sur vous-même : révoquez et annulez la béatification non valable de Jean-Paul II.

En faisant cela, vous donnerez un exemple de repentance salvatrice pour l'Église sanguinolente, et ouvrirez la porte au rétablissement véridique et à la réforme nécessaire, qui sont le contraire du chemin synodal auto-génocidaire amorcé par Bergoglio. S'il vous plaît, ne tardez pas, car à votre âge avancé, Dieu pourrait vous appeler à quitter cette vie de manière inattendue.

+ Élie

Patriarche du Patriarcat Catholique Byzantin

+ Méthode OSBMr + Timothée OSBMr

Evêques secrétaires

Le 16 février 2022

« Lettre vidéo ouverte à l'ex-pape Benoît XVI : Annulation de la béatification non valable de Jean-Paul II »

Abonnez-vous aux newsletters du PCB forms.sendpulse.com/ef46bd8937/